



Auberchicourt,  
Le 23 Mars 2023

-VILLE D'AUBERCHICOURT  
-ARRONDISSEMENT DE DOUAI  
-DÉPARTEMENT DU NORD

## ARRETE N° 2023/60

Le Maire d'Auberchicourt,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2213-1 et L 2213-2 et notamment l'alinéa 1,

Vu les travaux effectués par NOREADE de Pecquencourt,

Vu les travaux de réparation de compteur au 68 rue du Moulin Blanc,

Vu le danger présenté par la circulation aux véhicules, aux piétons et aux ouvriers de l'entreprise,

Considérant que l'intérêt majeur de la sécurité et la tranquillité publique justifie pleinement la restriction de circulation et de stationnement à cet endroit,

## ARRETE

Article 1 : la circulation sera restreinte le 27 Mars 2023, et ce, pendant 12 jours, et le stationnement interdit au niveau du 68 rue du Moulin Blanc

Article 2 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Article 3 : Ampliation sera transmise :

- Au Commissariat d'Aniche,
- Monsieur le Directeur de NOREADE,
- Monsieur le responsable du centre de secours de Somain,
- Service de la communication en Mairie d'Auberchicourt,
- Madame la Secrétaire Général d'Auberchicourt,
- Monsieur le Responsable du Service Technique d'Auberchicourt.

En application des dispositions du Décret n° 65-25 du 11 Janvier 1965 modifié le 28 Novembre 1983, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lille dans le délai de deux mois de la publication.

Le Maire,  
Marie-Hélène LEROY